



**Agence Nationale du Service Universel
des Télécommunications et du Numérique**

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT

RECRUTEMENT D'UN FOURNISSEUR POUR L'ACQUISITION DE 300 TABLETTES ET 177 ORDINATEURS, DONT (40 PORTABLES ET 137 BUREAUTIQUES) EN DEUX (2) LOTS, EN FAVEUR DE L'AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE :
Lot1 : ACQUISITION DE 300 TABLETTES et ;
Lot2 : ACQUISITION DE 177 ORDINATEURS DONT (40 PORTABLES ET 137 BUREAUTIQUES).

Source de Financement : Fonds Propre de l'ANSUTEN Exercice 2023

Novembre 2023

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel d'offres	5
Section 0. Avis d'Appel d'offres Restreint (AAOO).....	7
Section I. Instructions aux candidats (IC)	9
Section II :Données particulières de l'appel d'offres (DPAO).....	55
Section III. Formulaire de soumission	61
DEUXIÈME PARTIE - Conditions d'Approvisionnement des fournitures.....	89
Section IV. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais.....	91
TROISIÈME PARTIE - Marché.....	99
Section V. Cahier des clauses administratives générales (CCAG).....	101
Section VI. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)	129
Section VII. Cahier des Clauses environnementales	
Section VIII. Formulaire du Marché	133

PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel d'offres

Section 0. Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

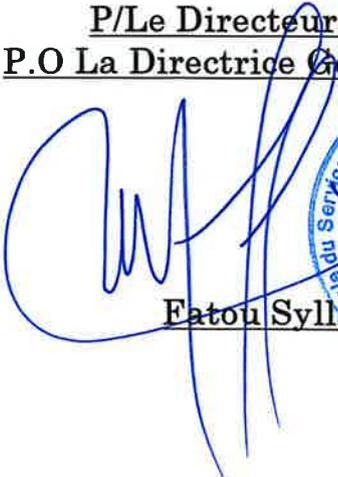
1. **L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN)** a obtenu des fonds dans le cadre l'exécution de son budget exercice 2023 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de 300 tablettes, et 177 ordinateurs, dont 40 portables et 137 bureautiques en deux (2) lots** en faveur de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique dans un délai de livraison de **deux (02) semaines**.
2. **L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique** sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser le marché relatif à **l'acquisition de 300 tablettes, et 177 ordinateurs, dont 40 portables et 137 bureautiques en deux (2) lots** en faveur de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique.
3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à **l'article 23 et suivants du Code des marchés publics**, des candidats remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à **l'article 64 du Code des Marchés Publics**.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **L'Agence Nationale du Services Universel des Télécommunications et du Numérique** sis à **Centre Directionnel de Koloma, Immeuble ARPT : 7^{ème} Etage – Koloma - Commune de Ratoma - Téléphone : 00224 611 89 22 22- Conakry-République de Guinée** et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres **du lundi au jeudi de 9 Heures à 16 Heures 30 minutes et le vendredi de 9 Heures à 12 Heures**.
5. **Les exigences en matière de qualification sont :**
 - a) **avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2020, 2021 et 2022) supérieur ou égal à 800 000 000 GNF par lot ;**
 - b) **avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années ((2020, 2021 et 2022) justifié par l'attestation de bonne fin ou bon de livraison valable pour chaque lot.**
 - c) **Le montant de la garantie de d'offre est de 1,5% du montant de son offre et demeure valable pendant une période de 30 jours après l'expiration de la validité de l'offre, délivré par un établissement financier agréé valable pour chaque lot ;**
 - d) **Le candidat doit fournir une capacité financière au moins 50% du montant de son offre, délivré par un établissement bancaire agréé en Guinée, valable pour chaque lot ;**

NB : Voir les Instructions aux candidats du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et les spécifications technique pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres Ouvert complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique, Centre Directionnel de Koloma, Immeuble ARPT : 7^{ème} Etage – Koloma - Commune de Ratoma- Téléphone : 00224 611 89 22 22- ou Personnes contacts : mariama.bah@ansuten.gov.gn Conakry-République de Guinée** contre un paiement non remboursable de **deux millions de francs Guinéen (2 000 000 GNF)**.
7. La méthode de paiement sera comme suit :
 - **50%** du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n° 2011000136 ouvert à la BCRG ;
 - **30%** du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG ;
 - **20%** du montant seront versés auprès de l'Agence Nationale du Services Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN).
- 8- Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- 9- **Il sera pris en compte des frais d'immatriculation du contrat, fixés à 0,3% du montant hors taxes, conformément à l'article premier de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023, portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.**
- 10- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 11- Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des représentants des soumissionnaires qui désirent y participer, à l'adresse mentionnée ci-dessus, **le 14 décembre 2023 à 10 heures 30 minutes.**
- 12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Conakry, le

P/Le Directeur Général
P.O La Directrice Générale Adjointe


Eatou Sylla

